



CHSCT PLENIER

JEUDI 23 JUILLET 2020

Déclaration Liminaire

Monsieur le président,

Ces derniers jours, tous les clignotants sont repartis au rouge concernant la circulation de la Covid-19 et l'Europe qui, globalement, avait pu avec le confinement casser la « première vague », se voit contrainte à des reconfinements partiels en Galice, à Barcelone, à Leicester... Sans parler du reste du monde, qui voit encore enfler la « première vague ». Face au risque probable d'une « seconde vague » (qui pourrait d'ailleurs être générée ou suivre les migrations vacancières, comme le montre peut-être déjà la propagation, différée par rapport à l'Île-de-France, dans l'ouest-la Bretagne... avant de revenir en fin d'été...) le gouvernement a donc décidé de rendre obligatoire le port du masque dans tous les ERP (Établissements Recevant du Public) depuis le début de cette semaine.

Quelles sont les préconisations pour les agent.es des directions de ce CHSCT ?

Les directions disposent-elles d'assez de masques pour l'ensemble des agent.es ? Solidaires Finances demande que tous les agent.es, et pas seulement celles et ceux utilisant les transports en commun, soient pourvus en masques.

Nous demandons la communication de toutes les procédures organisationnelles mises en place à ce jour, distanciation, plages horaires, télétravail... comme indiqué dans le « *Guide pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention dans le cadre de la reprise des activités* » mis à jour le 7 juillet 2020.

Toutes les possibilités de protections et aménagements sont-elles actualisées ? Nous vous rappelons que le CHSCT doit être consulté sur l'actualisation de ces mesures.

Dans ce guide il est dit que le dispositif particulier pour les agent.es dits vulnérables est maintenu. Qu'en est-il dans les directions de ce CHSCT ?

Combien d'agent.es dits vulnérables sont-ils actuellement en confinement ? Combien de ces agent.es sont-ils en télétravail ?

Combien d'ordinateurs portables sont-ils disponibles et combien d'unités sont-elles attendues ?

La presse se fait également l'écho d'un plan gouvernemental de reconfinement total ou partiel.

Quels sont les dispositifs prévus pour les Directions de ce CHSCT au cas où une telle mesure serait prise ? Un PCA est-il élaboré ? Quelles autres mesures sont-elles prévues ?

Nous avons demandé l'inscription du risque COVID19 dans le DUERP. Le contenu des mesures de prévention actualisées doit être retranscrit au plus tôt dans l'application DUERP-PAP.

Où en êtes-vous dans cette inscription ?

Pour les ERP, sur quels sites des vigiles sont-ils encore présents ? Combien de temps seront-ils présents et combien sont-ils par sites ?

Solidaires Finances dénoncent à nouveau le vol de congés au prétexte du confinement forcé ainsi que la prime accordée à une minorité d'agent.es dans des conditions qui demeurent incomprises sur le terrain et porteuses de divisions, de dégradation des collectifs de travail et donc avec un impact négatif sur la santé au travail. En cas de reconfinement, va-t-on ENCORE nous voler d'autres congés ? Y compris des congés ou RTT 2021 ?

Le jour de carence en cas d'arrêt maladie a été supprimé pendant la période de « crise sanitaire » mais rétabli depuis le 10 juillet. Sa suppression durant l'état d'urgence sanitaire est un aveu : des agent.es viennent travailler, même malades, car ils ne peuvent pas se permettre de perdre du salaire. Son rétablissement risque d'avoir le même effet. Le jour de carence est en réalité une sanction pécuniaire qui s'adjoint à un problème de santé ce qui est inacceptable.

Nous demandons sa suppression définitive et rapide comme élément de prévention et de protection à part entière de la santé des agent.es et de la population dans leur ensemble, afin d'éviter l'apparition de clusters dans les locaux des directions de ce CHSCT et de préserver ainsi l'ensemble des personnels et leur famille.

Par ailleurs, la température dans certains locaux est déjà très élevée, bien que nous ne soyons pas en période de canicule. L'utilisation des climatiseurs, des ventilateurs, des fontaines à eau étant proscrite ou fortement déconseillé pose des problèmes de préservation de la santé des agents en cette période particulière. Dès lors, quelles mesures sont envisagées pour résoudre cette situation au plus vite ?